



# Journal des Retraité-es

SEPTEMBRE 2017

N° 32

Publication  
éditée par le  
Collectif des  
retraité-es  
CGT du  
Mâconnais,  
Clunyois,  
Tournugeois

## DANS CE NUMÉRO :

Actions en juin	2
Actions en septembre	3
Mobilisation contre la hausse de la CSG	4
Consultation nationale	5
Calendrier associatif	5
Coup de gueule	6

Place des Cordeliers,  
71000 MACON

Les 1er et 3eme lundi  
du mois  
de 14h à 17h .  
06 83 46 59 08.

multipro-  
retraitescgt.macon  
@orange.fr

## Edito: indispensable riposte !!!!

Ni les exigences, ni le diagnostic, ni les ordonnances de M. Macron ne répondent aux urgences économiques et sociales.

Au contraire il donne le plein pouvoir aux patrons, pour encore augmenter leurs profits ce qui va appauvrir les salariés et les retraités ainsi que les privés d'emplois.

Dans le Macron tout est bon pour les patrons. Le ministre des finances vient d'attribuer une baisse de la taxe des sociétés qui passe de 33 % à 25 %. Super cadeau au Medef sans contre partie. Pierre Gattaz se frotte les mains, un nouveau dicton est né « Pierre qui roule amasse le flouze ».

L'exonération des cotisations sociales ne permettra pas l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés, retraités et privés d'emploi.

Au contraire, une grande partie d'entre nous verrait

ainsi s'amoindrir leur couverture sociale (assurance maladie, retraite ....) et devrait avoir recours à l'assurance privée.

Les retraités et les fonctionnaires subiraient quant à eux une hausse de la CSG, et les demandeurs d'emploi n'obtiendraient rien de plus.

Pour nous retraités la facture à payer sera lourde. Nous allons payer à la place des patrons. Les salariés n'auront pas d'augmentation de salaire mais seront exonérés des cotisations maladie et chômage, compensées par nous, retraités avec une ponction sur nos pensions due à la hausse de la CSG de 1,7 %.

**En douze ans, le recul de notre pouvoir d'achat est évalué à près de 20 %.**

N'oublions pas aussi que les reculs sociaux sont le terreau de l'extrême droite, parti fasciste, raciste et xénophobe.

Retraités, nous avons toutes les raisons de rejeter ces mesures. Participons à toutes les initiatives et notamment le 28 septembre, pour l'augmentation de nos pensions et contre la hausse de la CSG .

**Septembre, mois de mobilisation pour nos revendications.**



## 3 juin : les retraités interpellent les candidats aux législatives

Distribué sur les marchés de Cluny, Macon et Tournus, un tract reprenant notre lettre ouverte adressée aux différents candidats (hormis le Front National) a reçu un très bon accueil.

Ce courrier leur demandait de se positionner par rapport à nos besoins et revendications.

- **Sur le pouvoir d'achat**

Nous demandons une indexation des pensions sur les salaires moyens, que le taux des pensions de réversion soit porté à 75 %, la suppression des 0,3%

prélevés pour la CASA, le rétablissement de la ½ part supplémentaire pour le calcul de l'impôt sur le revenu et le rétablissement de l'exonération de la majoration de pension pour les parents de 3 enfants et plus, la non augmentation de 1.7% de la CSG.

- **Dans le domaine de la santé.** Le renforcement de la sécurité sociale et l'accès aux soins, la suppression des dépassements d'honoraire.

- **Aide à l'autonomie** avec des moyens humains et

techniques adaptés et évolutifs, la création d'EHPAD, et de places supplémentaires, véritables lieux de vie sociale, l'aide à domicile relevant d'un grand service public, la modération du reste à charge.

2 candidates nous ont répondu – EELV et PCF—et favorablement.

**Nous prévoyons maintenant de rencontrer les élus – PS et REM- de ces circonscriptions pour leur rappeler nos besoins et nos revendications.**



## Les retraités aux côtés des agents de la direction départementale du travail

En juin, les salariés des directions départementales du travail se sont mobilisés. A Mâcon c'était le 27 juin. Nous étions avec eux.

Pour accentuer l'effet de la réforme du code du travail qui va laisser les salariés seuls face à l'employeur « de droit divin » les inspecteurs du travail voient leur nombre diminuer par des suppressions de postes.

Le service gratuit et de proximité de renseignements en droit du travail est menacé de suppression, tout comme le service d'inspection du travail chargé du contrôle de l'application du droit dans les entreprises.

**La Saône et Loire compte actuellement 18 sections d'inspection donc, en théorie, 18 agents de contrôle, chacun étant chargé en moyenne du contrôle de 1 200 entreprises.** Entre les absences et les postes vacants non remplacés, il n'y a actuellement que 12 agents pour couvrir le département et donc un ratio de 1 800 entreprises par agent.

## Accessibilité à la gare de Mâcon

**Le 8 septembre, les retraités CGT ont interpellé les voyageurs en gare de Mâcon-Ville** en leur distribuant un tract expliquant l'action engagée depuis quelques mois conjointement avec l'Union Locale CGT de Mâcon, le syndicat CGT des cheminots, l'Association nationale de défense des Malades, Invalides et handicapés, l'Association Loisirs Solidarité des Retraités et l'Association Défense du TER en Mâconnais.

Des courriers ont déjà été

adressés au maire de Mâcon, au Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté et à la SNCF ainsi qu'aux candidats à la députation lors des élections législatives.

Cette action concerne l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, avec des bagages encombrants ou avec poussettes.

### Nous demandons :

☛ **L'installation** de 4 ascenseurs comme à Bourg et Villefranche.

☛ **Le réhaussement** des quais 2 et 4 à la même hauteur que le quai 3.

☛ **Le maintien des contrôleurs** dans les trains, aide et facteur de sécurité pour tous les usagers.

En gare de Mâcon-Loché, des problèmes d'accessibilité se posent auxquels se rajoute la suppression des guichetiers, remplacés par des automates.



## 12 septembre : pour un droit du travail renforcé

**Le 12 septembre, à l'appel de la CGT, plus de 500 salariés et retraités se sont rassemblés place Genevès pour combattre la politique libérale du Président MACRON.** Depuis son arrivée au pouvoir, les mauvais coups pour les salariés et retraités se sont multipliés. Un des plus emblématiques, la réforme du code du travail par ordonnances.

L'origine du code du travail est liée à la situation de subordination du salarié à son employeur. Et justement, le code du travail limite les débordements que cette situation pourrait entraîner. De plus, en période économique difficile (traduisons, en période où les actionnaires ne touchent plus les dividendes espérés, encore que...), le salarié est considéré par l'employeur comme la variable d'ajustement.

C'est dire l'importance de ce code du travail pour les salariés, et la nécessité de renforcer les protections. Ce n'est pas à cela que le gouvernement nous prépare. Au contraire, c'est l'adaptation aux exigences de déréglementation du patronat, et notamment celui du CAC 40.

**La CGT fait d'autres propositions avec notamment la sécurité sociale professionnelle et le statut du travailleur salarié.**

**La mobilisation ne s'arrêtera pas au 21 septembre.**



## Déshabiller Pierre pour habiller Paul...

**Hausse CSG  
de 1,7% :**

**1200€/mois :**

**- 20€/mois**

**1500€/mois :**

**- 26€/mois**

**1700€/mois :**

**- 29€/mois**

**2000€/mois :**

**- 41€/mois**

### LES RETRAITÉS VONT PAYER À LA PLACE DES PATRONS

Révolutionnaire comme solution trouvée par Emmanuel MACRON pour préserver les intérêts des riches.

**Retirer aux retraités pour accorder un peu de pouvoir d'achat aux salariés.**

**Et les patrons là dedans ?**

Les salariés n'auront donc pas d'augmentation de salaires par leur employeur mais une exonération de cotisation maladie et chômage. **Et la protection sociale dans tout ça ?**

Pour le Premier ministre « les retraités aisés auront une contribution supérieure mais la CSG n'augmentera pas pour 40% de retraités qui touchent des petites pensions inférieures à 1200€ » **Donc un retraité est aisé avec**

**1199€ de retraite par mois !!**

10 millions de retraités subiront l'augmentation en plus du gel des pensions depuis 4 ans et de la contribution sociale de 0,3% sous Hollande.

**En 12 ans le recul du pouvoir d'achat des retraités est évalué à près de 20%.**

Pour faire passer la mesure, les retraités devaient bénéficier de la suppression de la taxe d'habitation. Mais pas en même temps. La hausse de la CSG c'est pour janvier 2018.

**OPPOSER LES GÉNÉRATIONS ENTRE ELLES, OPPOSER LES VICTIMES ENTRE ELLES** en faisant dépendre l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés de la baisse de celui des retraités, est une méthode inspirée des pires stratégies managériales d'entreprise.

Mais la France n'est pas une entreprise. C'est la cohésion sociale, le bien vivre ensemble qui sont menacés.

**Emmanuel MACRON veut utiliser les 15 à 20 milliards d'€ des provisions des régimes de retraites pour l'investissement des entreprises, via des fonds de pension spéculatifs. Le pire est à craindre pour nos retraites.**

Aux Etats Unis , les fonds de pensions publics sont au bord de la faillite à la suite des spéculations hasardeuses et ne pourront assurer le paiement des retraites de millions de gens.

CSG : En 2016, 95 milliards sont récoltés. C'est la contribution directe la plus importante. Impôt sur le revenu : 75 milliards.

Elle n'est pas déductible des revenus imposables, on paie donc un impôt sur une somme non perçue!!

## Des cadeaux, encore des cadeaux pour ceux qui possèdent déjà trop!

La folie boursière explique la croissance démesurée des plus grandes fortunes en 2017. Une accumulation au détriment des investissements utiles qui fait courir le risque d'une nouvelle crise. **Mais pour eux un ISF allégé.**



Bernard ARNAULD-LVMH  
46,9 milliards d'€  
+ 56,6% en 1 an



Patrick DRAHI-ALTICE  
14,7 milliards d'€  
+ 96% en 1 an



François PINAULT-KERING  
19 milliard d'€  
+ 68,1% en 1 an

# En septembre, j'agis pour mon pouvoir d'achat

Votation citoyenne

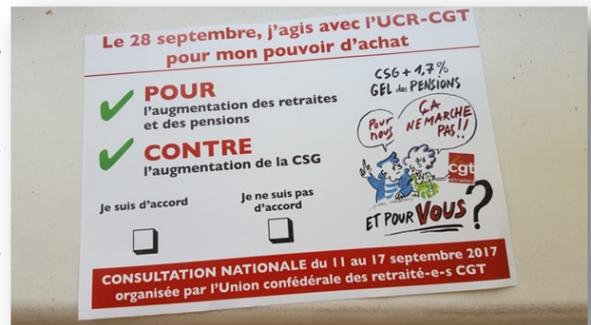
Notre syndicat informe les retraités et leur propose une votation citoyenne contre la hausse de la CSG et pour l'augmentation des pensions et retraites. Cette initiative s'inscrit dans la mobilisation des retraités contre les mesures prises par le gouvernement.

Mobilisés tout le mois de septembre, dans un premier temps, nous allons à la rencontre des retraités.

Mâcon le 9 septembre, Tournus et Cluny le 16 et une autre diffusion du tract unitaire est prévue le 23 septembre.

Le 21 septembre, Place St Pierre nous serons présents pour faire voter les retraités.

Trouvez ci-joint le tract unitaire et **la consultation nationale à nous retourner avant la manifestation du 28 septembre**, journée nationale d'action unitaire à l'appel des Unions Syndicales de Retraités CGT, FO, CGC, FSU et FGR.



**28 septembre à 15h**

**Rassemblement départemental devant la préfecture**

**Prise de parole, entrevue avec le nouveau préfet, dépôt des votations citoyennes  
Manifestation en centre ville.**



## A VOS AGENDAS

### Association Loisirs et Solidarité des Retraités

- **17 Octobre** : Repas Solidaire à 12h salle Champlevert Mâcon
- **8 Novembre** : Conférence « La guerre de 14-18 pouvait elle être évitée ? » à la médiathèque à 17h30
- **22 au 26 Novembre** : Exposition grande salle du Pavillon « La France Ouvrière des 19ème et 20ème siècle" avec un volet industrie Maconnaise

### Association Femmes Solidaires

- **16 novembre** : conférence à 19h00 à la médiathèque « Un enfant quand je veux, si je veux »

### Directrice de publication

Marie-Hélène DUBOST

### Comité de rédaction

Claude BOSCH  
Bernard BOUCHARD  
Martine FREMY  
François MAQUARD  
Michel VELAIN

